



**Les Communes
du
Val d'Anniviers**



www.anniviers.org

Commission formation santé ④

Procès-verbal de la séance du 28.05.07 à 19h au bureau communal de Vissoie

Présents : Marie-Françoise Melly Crettaz, Vissoie Rose-Marie Florey, Grimentz
Françoise Viaccoz, Ayer Bernadette Witschard, St-Jean
Sylviane Pittet, Chandolin Benoît Salamin, St-Luc
Martine Antonier Tschus, Secrétaire

1. Rappel des commissions

①	politique	Simon Crettaz
②	administration	Dominique Rion
③	sécurité	Jean-Pierre Salamin
④	formation, santé, social	Marie-Françoise Melly Crettaz
⑤	trafic, travaux publics	Tarcise Genoud
⑥	environnement	Georges Vianin
⑦	aménagement du territoire	Gaby Solioz
⑧	construction	Jean-Albert Melly
⑨	économie publique	Georges-Alain Zuber
⑩	agriculture	Gérard Genoud
①①	énergie	Simon Crettaz
①②	financière	René Massy
①③	bourgeoise	Jacques Vouardoux

2. Accueil et composition de la commission

Marie-Françoise Melly Crettaz ouvre la séance et remercie les membres d'être présents. Le tableau a été rempli par tous et il est parcouru.

3. Tableau des participations communes-sociétés

Le tableau sera retravaillé par Martine Antonier Tschus selon les principes ci-après :

- les rubriques intercommunales seront complétées uniquement par le total des comptes intercommunaux 2006
- Les communes complètent les rubriques « communales » en y notant les montants des aides (financières) et le type d'arrangement (échange de prestations matérielles,...)

- les contributions obligatoires des communes : ex : soutien à l'école des Beaux-Arts ne sont pas reprises dans le tableau.

Diverses remarques sont faites :

- certains éléments sont difficilement chiffrables mais il faut essayer de tirer les montants des comptes 2006 pour voir ce que cela représente pour la commune
- Prix Vallotton de Grimentz : voir les statuts, les conditions d'octroi de ce fond. Voir si le fond de placement est toujours utilisé.
- Bourse : système à uniformiser entre les communes
- Aides aux étudiants, apprentis : à uniformiser entre les communes
- Paroisses : au niveau communal, il y a de nombreuses spécificités que chacun doit noter dans le tableau.
- Frais de sépulture : pratique différente selon les communes. A traiter en commission ⑥ car dépend de qui fait le travail.
- Soutien aux chapelles : pratique différente selon les communes. La commission ④ propose d'uniformiser l'aide aux chapelles privées. Chaque membre de la commission est chargé de faire la liste des chapelles de sa commune. Voir en commission ①②, quel montant peut être attribué.
- Bus navettes et autres domaines liés au tourisme : des commissions traitent ces sujets, ne pas les reprendre. La commission ④ doit déterminer une ligne de conduite en matière de dons aux sociétés (dans la vallée, hors vallée, cas particuliers,...)
- Culture / loisirs : grouper les rubriques.
- Cotisation aux œuvres d'utilité publique : répertorier uniquement les dons faits chaque année.
- Prêts de salles : la commission ② doit répertorier les salles qui appartiennent aux communes, harmoniser les coûts de location et traiter de leur entretien (femmes de ménage, conciergerie, réparations,...)
- Aides aux manifestations : La commission ⑤ doit répertorier les aides matérielles fournies par les employés communaux lors des manifestations.
- Convention commune de Grimentz et foyer St-Joseph : étudier la nécessité de reprendre la convention et l'étendre sur Anniviers.
- Caisse-maladie : définir la façon de faire de chaque commune et chiffrer le montant global dû par une commune.
- Abonnements de ski offerts aux enfants : attendre la proposition d'harmonisation des remontées mécaniques.
- Homes : paiement en fonction du nombre de personnes qui y sont logées, ne change rien pour la nouvelle commune.
- Aide au logement : voir avec la commission ③ la possibilité de l'insérer dans le règlement communal de constructions.

4. Politique familiale

Une proposition doit être faite par la commission ④. Chaque membre de la commission doit calculer pour sa commune le montant d'aide octroyé aux enfants / étudiants / apprentis pour voir combien cela coûte par personne à la commune.

5. Travail des sous-commissions

Crèche : Françoise Viaccoz y travaille.

Culte : Benoît Salamin y travaille.

Culture : Sylviane Pittet a contacté la commune de Bagnes dans laquelle un dicastère est consacré aux sports, à la culture et à la jeunesse. Il faut maintenant prendre contact avec St-Luc Générations, Christian Salamin, pour connaître leurs attentes envers la nouvelle commune. Sylviane Pittet se charge de le contacter et invitera la présidente de la commission à la rencontre.

Sports : Bernadette Wistchard contactera Pascal Rouvinet et les représentants des autres clubs sportifs pour organiser une rencontre. Marie-Françoise Melly Crettaz y sera conviée.

Marie-Françoise Melly Crettaz contactera Régis Crettaz.

Il faut faire ressortir aux diverses personnes rencontrées, les conventions qu'elles ont avec les communes.

6. Présentation powerpoint du 15 juin

La présidente de la commission prépare la base et l'enverra pour approbation aux membres. Il s'agira de parler des sous-commissions, de voir le travail fait et restant à faire.

Pour le PV : Martine Antonier Tschus